

**L'hon. Robert H. Winters (ministre du Commerce):** L'Expo disposera d'une calculatrice électronique pour éviter que les gens fassent la queue. Les visiteurs pourront ainsi réserver leurs places pour les spectacles dans tous les pavillons nationaux ou industriels à 12 kiosques sur les terrains de l'Exposition. Ils sauront à l'avance combien de temps ils devront attendre avant chaque représentation.

Cette méthode permettra de répartir la demande, afin que les visiteurs fassent le meilleur emploi possible de leur temps et profitent davantage de l'Exposition. En outre, les divers spectacles seront accessibles à un plus grand nombre.

De plus, des tableaux indicateurs électroniques placés à des points stratégiques sur les terrains de l'Exposition indiqueront aux visiteurs les lieux les moins encombrés.

Une fois toutes ces dispositions prises, lorsque des files d'attente se formeront, l'Expo a prévu des unités mobiles de divertissement qui distrairont les foules gratuitement pendant les périodes d'attente.

#### LES VISITEURS ATTENDUS À L'EXPO '67

Question n° 2209—**M. Badanai:**

Combien de visiteurs attend-on à l'Expo '67, et comment en est-on arrivé à cette estimation?

**L'hon. Robert H. Winters (ministre du Commerce):** Les premières enquêtes indiquaient qu'il y aurait entre 26 et 45 millions de visiteurs à l'Exposition. Les plans ont donc prévu un chiffre minimum de 30 millions de visiteurs. Les dernières études et les ventes encourageantes de billets (dont environ 60 p. 100 sont des passeports pour toute la durée de l'Expo) indiquent que plus de touristes visiteront l'Expo '67 qu'on ne l'avait prévu. L'Expo a donc revu son estimation et prévoit 35 millions de visiteurs.

#### QUESTIONS OUVRIÈRES

L'ÎLE BELL (T.-N.)—AIDE AUX MINEURS EN CHÔMAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'adresse au premier ministre une question à propos de la situation grave qui existe dans l'île Bell, à Terre-Neuve, où il y a 8,000 habitants. La mine de minerai de fer a été fermée. Les prestations d'assurance-chômage y tirent à leur fin. Plus d'une fois, on a promis à ces habitants que le gouvernement fédéral les indemniserait s'ils étaient obligés de quitter leur propriété pour aller s'installer ailleurs.

Je demande au premier ministre s'il s'occupera de cette situation très grave, qui prend une importance nationale, et si le gouvernement avisera à protéger ces Canadiens contre la détérioration de la situation grave dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui et auxquelles les gouvernements fédéral et provincial ont attaché trop peu d'importance.

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur, je m'en occuperai volontiers et ferai rapport aussitôt que possible.

#### LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES DÉBARDEURS SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, jeudi dernier, le ministre du Travail a dit qu'il devait se rendre à Vancouver et qu'il ferait rapport sur l'arrêt partiel de travail dans les ports de la côte ouest. Cette situation tient à ce que les employeurs maritimes de Colombie-Britannique ont refusé d'entreprendre des négociations collectives avec les contremaîtres des équipes de débardeurs. Le ministre a-t-il pu rencontrer les deux parties et peut-il nous dire s'il existe quelque espoir de solution?

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, j'ai assisté à plusieurs réunions samedi; six ou plus...

**L'hon. M. Fulton:** Quand?

**L'hon. M. Nicholson:** Le matin, l'après-midi et aussi le soir. Au cours de l'après-midi, nous avons décidé d'un commun accord de nous distraire un peu. Le ministre s'est fait un plaisir de répondre aux invitations des débardeurs et des employeurs au début de l'après-midi.

Pour en venir au fait, monsieur l'Orateur, j'ai à ces réunions parlé à deux ou trois reprises du problème qui a été soulevé à la Chambre. J'ai exposé aussi clairement que je l'ai pu les opinions du *Maritime Employers Association* au syndicat des contremaîtres. On a déjà dit que ce syndicat n'a pas été accrédité mais c'est toutefois semble-t-il une union locale. Et d'autre part j'ai exposé ses opinions à l'association des employeurs.

A mon avis, on peut dire, à juste titre, qu'à la suite des événements qui se sont produits au cours des trois ou quatre, derniers jours de la semaine dernière au cours de la grève perdue, événements qui ont peut-être compliqué la situation et raidi les positions. Je ne présente pas à la Chambre un rapport optimiste,